



Mise en œuvre des objectifs stratégiques 2022 et de la vision 2030 (Programme gouvernemental de législature 2019 à 2022)

Rapport 2021

Rapport du conseil-exécutif

Date de la séance du CE : 9 mars 2022
N° d'affaire : 2019.STA.300
Direction : Chancellerie d'Etat
Classification : Non classifié

Table des matières

Table des matières.....	2
1. Introduction	2
2. Objectifs et stade de réalisation.....	3
Objectif 1 : Tisser des liens entre la recherche et l'économie	3
Objectif 2 : Prestations efficaces	4
Objectif 3 : Favoriser la cohésion	5
Objectif 4 : Faire de la diversité un atout.....	7
Objectif 5 : Technologies d'avenir et développement durable	7

1. Introduction

Dans le programme gouvernemental de législature, le Conseil-exécutif définit les objectifs supérieurs et les stratégies de sa politique. Le Grand Conseil a pris connaissance le 4 mars 2019 du programme gouvernemental de législature 2019 à 2022 que le Conseil-exécutif a arrêté le 12 décembre 2018.

Le programme gouvernemental de législature dresse un état des lieux de la situation : il définit les objectifs de l'action publique de façon à répondre aux défis tels qu'ils sont appréhendés au moment considéré. Le Conseil-exécutif et l'administration ont également pour tâche de se projeter dans l'avenir et d'anticiper les évolutions nouvelles. C'est pourquoi le programme gouvernemental de législature ne se contente pas de faire état des principaux projets de mise en œuvre des objectifs de la législature. Il présente aussi des idées de projet et des perspectives qui seront développées, concrétisées ou, le cas échéant, abandonnées au cours des mois et années à venir.

Le développement durable reste la ligne directrice du Conseil-exécutif et de l'administration, à la fois dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes et dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. Les objectifs de la législature énoncés dans le programme gouvernemental sont complétés par des stratégies sectorielles, comme la Stratégie économique 2025. Par ailleurs, l'administration fournit quotidiennement à une clientèle interne et externe une multitude de prestations sans rapport avec les orientations stratégiques, mais dans l'intérêt d'un appareil étatique qui fonctionne.

Le Conseil-exécutif examine tous les six mois la mise en œuvre des objectifs, laquelle donne lieu à de multiples mesures et projets concrets, dont les principaux sont présentés ci-après, avec leur stade de réalisation à la fin décembre 2021, dans la logique d'un compte rendu régulier. Pour la première fois, à la demande de la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE), le rapport n'est pas intégré au rapport de gestion, mais est présenté séparément au Grand Conseil.

2. Objectifs et stade de réalisation

Objectif 1: Tisser des liens entre la recherche et l'économie

Le canton de Berne est un pôle attractif pour l'innovation et l'investissement. Il encourage la recherche et l'économie à travailler en réseau.

Axes de développement :

- Le canton de Berne devient un site médical de premier plan en Suisse avec un rayonnement international et il favorise l'implantation de centres de recherche-développement.
- La réussite du site médical bernois sert de modèle à des avancées dans lesquelles le canton, la Confédération et des entreprises privées s'allient afin de développer le lien entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée dans les hautes écoles, avec à la clé des applications concrètes pour l'économie.
- Le canton de Berne offre une infrastructure attrayante et porteuse d'avenir (gare de Berne performante, aménagements routiers dans l'Emmental et en Haute-Argovie, nouveaux campus).
- Par un aménagement du territoire à orientation stratégique, le canton de Berne applique rigoureusement l'urbanisation interne, freine la consommation de terrains et le mitage du territoire, valorise des sites existants pour les rendre attractifs comme lieux d'habitation et de travail, exploite des zones d'activité et des pôles de développement cantonaux de manière ciblée, et crée ainsi les conditions territoriales propices à un développement économique durable.

Cette deuxième année de pandémie a démontré l'importance des soins de qualité. Par conséquent, le Conseil-exécutif maintient son objectif stratégique consistant à faire du canton un site médical de premier plan.

Pour ce faire, le développement du site de l'Île pour en faire un campus médical de pointe est un projet essentiel en faveur duquel le canton prévoit des investissements de près de 700 millions de francs au cours des 10 à 15 ans à venir, dans le respect de la politique financière. Durant l'année sous rapport, le groupe de travail stratégique a évalué de premières options d'extension et a recommandé des rattachements qu'il convient à présent d'étudier plus en détail. Le centre de recherche Sitem-insel à Berne a aussi pu poursuivre son évolution comme prévu malgré la crise du coronavirus, après que le Grand Conseil a accordé un crédit complémentaire de plus de 0,8 million de francs lors de la session d'été pour compenser les répercussions négatives de la crise du coronavirus sur le développement et le business plan.

Sur le site du réseau Switzerland Innovation Park Biel/Bienne (SIP), d'autres domaines de recherche ont été mis sur pied et étoffés en 2021, en plus de Swiss Smart Factory. Des modèles de partenariat avec l'industrie financés par des privés ont été mis en place. Le nouveau bâtiment a été inauguré officiellement le 23 août 2021. L'engagement du canton de Berne en faveur du financement initial destiné au démarrage opérationnel a pris fin en décembre 2021. Le canton loue néanmoins des locaux pour la BFH dans le nouveau bâtiment.

Durant l'année sous rapport, les contours du projet Swiss Center for Design and Health ont en outre été précisés et ses dimensions réévaluées. En s'appuyant sur la demande ultérieure approuvée par la Confédération, le Grand Conseil a adopté la proposition de crédit le 9 septembre 2021. Contrairement aux 50 millions de francs mentionnés dans l'arrêté du Grand Conseil du 5 décembre 2019, c'est désormais une aide étatique de 44 millions de francs qui est prévue (22 millions de francs de la part du canton et 22 millions de francs de la Confédération). Des locaux adaptés ont été trouvés à Nidau et les travaux de mise en place ont démarré.

La construction de l'Empa à Thoun a pris du retard. Cela n'influe en rien sur les subventions cantonales aux investissements et à l'exploitation des projets et infrastructures de recherche de

l'Empa, puisqu'ils sont indépendants de la construction prévue. Le travail de fond pour les installations (construction Fabrication additive, développement « SwissM4M » / Advanced Manufacturing) a progressé comme prévu.

Le grand projet complexe « Avenir de la gare de Berne » accuse du retard en raison des conditions géologiques et hydrologiques difficiles, de sites contaminés, de la pandémie de coronavirus et du manque de possibilités d'accélérer les travaux. Par conséquent, la nouvelle gare RBS devrait entrer en service à la mi-2029 au lieu de fin 2027 tandis que le nouveau passage souterrain « Centre » sera probablement inauguré mi-2028. Les retards entraînent des répercussions sur les coûts.

Le réaménagement du réseau routier dans l'Emmental et en Haute-Argovie suit son cours. L'assemblée fédérale a notamment adopté le 28 septembre 2021 le crédit additionnel pour une contribution fédérale à la mesure « contournement d'Oberburg » (subventions probables de la Confédération d'un total de plus de 92,2 millions de francs).

Concernant le projet de Campus Biel/Bienne, il ressort de la décision prise par le Tribunal fédéral durant l'année sous revue qu'il incombait au canton, et non à la Ville de Bienne, de mener la procédure d'expropriation dirigée contre un propriétaire foncier privé. D'où le report jusqu'en 2026 de la mise en chantier du campus et l'emménagement désormais prévu pour 2029. Les retards sur le Campus Biel/Bienne entraînent des répercussions directes sur les travaux à la Technische Fachschule Bern (TF Bern), lesquels ne pourront débuter qu'après le déménagement de la BFH à Berthoud (cf. objectif 5 ci-dessous). La TF Bern ne devrait donc ouvrir ses portes qu'en 2031-2033. La réalisation de l'agrandissement du gymnase à Berthoud est prévue de 2025 à 2027.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, les recommandations du dernier rapport intermédiaire sur les PDE ont été mises en œuvre en 2021, tout comme la stratégie ZSA. En outre, la carte indiquant les terres cultivables (Hinweiskarte Kulturland) et l'inventaire des surfaces d'assolement sont mis à jour (annuellement), et une carte indiquant la revalorisation des sols est en préparation. La plupart des régions disposent d'un plan directeur conforme au plan sectoriel en matière d'extraction de matériaux, de décharges et de transport (EDT).

La Confédération a soumis pour consultation un plan concernant la cartographie des sols à l'échelle suisse et son financement. Le Conseil-exécutif ne souhaite pas que le canton fasse cavalier seul, mais privilégie plutôt un processus national coordonné par la Confédération afin de gérer les ressources avec efficacité.

Objectif 2 : Prestations efficaces

Le canton de Berne en tant que centre politique national exploite les opportunités de la transition numérique et fournit à la population et à l'économie des services efficaces, de haute qualité et efficaces.

Axes de développement :

- Le canton de Berne fait avancer la transformation numérique de l'administration au moyen d'une stratégie déployée dans toutes les Directions. Il contribue à la primauté du numérique dans les relations entre l'État et les particuliers, l'État et les entreprises ainsi qu'entre les services de l'administration. Il met en place une plateforme conviviale, sûre et harmonisée à l'échelle du canton pour toutes les prestations de cybergouvernement.
- Le canton de Berne intensifie la collaboration avec ses partenaires dans les hautes écoles et parmi les entreprises du domaine des réseaux ayant leur siège à Berne afin de mener à bien la transition numérique du service public.
- Le canton de Berne s'associe aux entreprises de l'industrie des réseaux, à la communauté scientifique et à d'autres partenaires pour ériger la Région capitale suisse en modèle (Smart Capital Region).

En janvier 2021, le Conseil-exécutif a adopté une planification des priorités pour la mise en œuvre de la Stratégie pour une administration numérique. La réalisation des 30 projets de numérisation qu'elle contient incombe à l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) et aux offices spécialisés de l'administration cantonale. Le Secrétariat centrale à l'administration numérique (SAN) accompagne différents nouveaux thèmes et projets qu'il a lancés au cours de l'année sous revue (p. ex. archives électroniques définitives pour les communes, processus d'innovation, portail en ligne). L'adoption par le Grand Conseil de la nouvelle loi sur l'administration numérique lors de la session d'hiver 2021 (première lecture) a également représenté une avancée importante.

Les sites Internet du canton ont été remaniés en profondeur (structure plus conviviale, améliorations techniques et de contenu). Le projet newweb@be a par conséquent pu être achevé en 2021. L'OIO et l'Office du personnel ont démarré l'élaboration d'une plate-forme d'échange de connaissances et de savoir-faire (Digiz) pour développer les compétences numériques de l'administration. En outre, toutes les personnes intéressées par la numérisation de l'administration ont pu participer aux « Hackdays » en 2021.

Le programme IT@BE et, partant, la mise en œuvre de la stratégie TIC 2016-2020, a pris fin comme prévu en 2021. Les objectifs (résultats, délais, coûts, charge) ont tous été atteints. Par ailleurs, l'introduction du système ERP suit son cours pour les processus liés aux finances et aux services pour le personnel. Durant l'année sous rapport, les projets ePayment et eBàL de l'OIO ont également bien avancé. Quant au projet eID, l'introduction d'une identification électronique cantonale est évaluée comme solution transitoire vu le refus de la loi fédérale sur les services d'identification électronique.

Le centre de compétences BeLEARN pour la transformation numérique dans le domaine de l'éducation a poursuivi son développement sur le site de Berne. Il se veut une source d'inspiration dans les domaines des compétences numériques, des outils numériques et de la science des données pour l'éducation à tous les niveaux, dans le secteur public et privé. En octobre 2021, les cinq hautes écoles participantes ont fondé l'association « BeLEARN » afin de gérer ensemble le centre de compétences ; les charges de professorat et les groupes de recherche ont poursuivi leur épanouissement. Le Conseil-exécutif a débloqué des fonds supplémentaires à hauteur de 10 millions de francs au profit des hautes écoles participantes du canton pour le développement du centre.

Objectif 3 : Favoriser la cohésion

Le canton de Berne est attractif pour sa population. Il favorise la cohésion sociale en renforçant une intégration ciblée pour les personnes socialement défavorisées.

Axes de développement :

- Le canton de Berne anticipe l'évolution des défis dans le domaine des soins et des services de santé.
- Par des actions ciblées et axées sur les résultats, le canton de Berne encourage l'intégration sociale et professionnelle rapide des personnes dont les performances sont limitées et des autres personnes défavorisées. L'accès au marché du travail est facilité par des mesures dans le domaine de la formation, des conditions d'emploi innovantes et une collaboration plus étroite avec le secteur privé. Cette démarche permet de tenir compte des intérêts des employées et employés et des employeuses et employeurs.
- Le canton de Berne garantit la sécurité de sa population et fait face aux évolutions dans le domaine de la politique de sécurité.
- Le canton de Berne tient compte de la diversité religieuse de la population et de la proportion croissante de personnes sans confession.

Après l'introduction de la nouvelle loi sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (LAAR) à l'été 2020, les partenaires régionaux ainsi que le partenaire pour les mineur·e·s non accompagné·e·s ont inauguré comme prévu les centres d'asile et de réfugiés. Le projet

« restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne » (NA-BE) est donc mis en œuvre. La première année de service a été marquée par la pandémie. Cette situation a entraîné un nombre moins élevé de nouvelles demandes d'asile et une réduction des possibilités de travail dans certains secteurs.

Dans le domaine de l'aide sociale, les projets suivants ont été lancés avec succès au cours de l'année sous rapport : le projet de mise en place d'un organe de révision vise à améliorer la rentabilité de l'aide sociale et à en harmoniser l'exécution et la surveillance. Le projet IP-BE entend soutenir tant les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail que les personnes suivies par les offices régionaux de placement (ORP) qui sont proches de la fin de droit, en vue de leur insertion rapide et durable sur le marché primaire du travail. Le projet « Nouveau système de gestion des cas » a pour but d'harmoniser le système de gestion des cas actuel très disparate, afin d'augmenter l'efficacité et la qualité. Une charge administrative moindre dans le cadre du travail social devrait permettre de pouvoir consacrer plus de temps au travail avec la clientèle.

Le Grand Conseil a adopté lors de la session d'été 2021 la révision partielle de la loi sur l'école obligatoire. Les écoles spécialisées actuelles relèvent depuis le 1^{er} janvier 2022 du domaine de compétences de la Direction de l'instruction publique et de la culture, un objectif important de la présente législature en matière de politique de formation étant ainsi atteint.

Après que le Grand Conseil a adopté en décembre 2020 la nouvelle loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP), l'année 2021 a été placée sous le signe des travaux préparatoires pour la mise en œuvre. Les différentes parties prenantes ont été étroitement impliquées. Par cette nouvelle loi, le canton assure l'égalité de traitement et la transparence au niveau des prestations. À compter de janvier 2022, il permet aux familles, aux enfants et aux jeunes concernés d'accéder à des prestations de soutien de qualité et adaptées à leurs besoins

L'augmentation des effectifs de la Police cantonale se fait par étapes (étape 1 : 170 postes ; étape 2 : 190 postes) et par tranches annuelles. Le renforcement des effectifs des corps permet notamment de renforcer la lutte contre la cybercriminalité. Durant les années 2020 et 2021, des postes d'agentes et d'agents en civil ont pu être pourvus. Le renforcement ordinaire des effectifs des corps débutera dès 2023. Selon l'arrêté du Conseil-exécutif 188/2019, la tranche pour l'année 2024 est reportée d'une année. Toutes les tranches qui suivent sont également repoussées d'une année.

Durant l'année sous revue, la localisation et les coordonnées de plus de 600 communautés religieuses ont été saisies dans l'optique de promouvoir une coexistence pacifique. Ces données ont permis l'établissement d'une carte numérique des religions publiée en octobre 2021, qui offre une vue d'ensemble du paysage religieux du canton. Dès 2022, on recueillera des informations sur l'organisation des communautés religieuses et sur les prestations d'intérêt général qu'elles offrent à la société et qui contribuent à l'intégration de leurs membres. En novembre 2021, une première rencontre d'information et de réseautage interreligieuse a rassemblé une cinquantaine de représentantes et représentants de différentes communautés religieuses de droit privé ou reconnues de droit public.

Finalement, le Conseil-exécutif a adopté en 2021 le rapport sur le paysage hospitalier qui contient une analyse exhaustive du paysage hospitalier du canton, souligne ses forces et faiblesses (financières) et identifie les opportunités et les risques. Le Grand Conseil a pris connaissance de ce rapport lors de la session d'automne 2021 et a adopté différentes déclarations de planification à ce sujet. Une feuille de route règle la mise en œuvre des recommandations. Un projet s'intéresse depuis octobre 2021 aux points qui concernent le rôle du canton en tant que propriétaire.

Objectif 4 : Faire de la diversité un atout

Le canton de Berne entretient sa diversité régionale et exploite davantage le potentiel de son bilinguisme.

Axes de développement :

- Le canton de Berne renforce la coopération intercommunale et régionale.
- Le canton de Berne développe son bilinguisme et exploite davantage cet atout.

La procédure participative avec les régions, les communes et les préfectures pour dresser un tableau des objectifs à atteindre en matière de découpage géopolitique a pu débuter en 2021. Jusqu'à présent, des ateliers se sont tenus dans six des dix arrondissements administratifs. Les procédures participatives restantes avec les communes devraient pouvoir se terminer d'ici la mi-2022, après quoi une large consultation aura lieu, portant notamment sur les projets législatifs requis.

Le Conseil-exécutif avait adopté toute une série de mesures à l'été 2019 pour établir sa stratégie de renforcement du bilinguisme cantonal. Après un premier bilan positif en juin 2020 concernant la mise en œuvre du rapport de la Commission d'experts sur le bilinguisme, le deuxième bilan pour 2021 a dû être reporté faute de ressources. Il aura lieu à la mi-2022.

Après la votation communale du 28 mars 2021 sur l'appartenance cantonale de la commune de Moutier, le Conseil-exécutif a lancé le projet « Avenir Berne romande » appelé à donner une dynamique nouvelle au développement du Jura bernois, de la place des francophones et du bilinguisme dans le canton.

Objectif 5 : Technologies d'avenir et développement durable

Le canton de Berne crée de bonnes conditions générales pour les technologies d'avenir et le développement durable.

Axes de développement :

- Le canton de Berne encourage dans toutes ses régions des projets et des applications dans le domaine de l'énergie et des technologies de l'environnement durables.
- Avec le TecLab de Berthoud, le canton de Berne se dote d'un centre de compétences reconnu pour la formation en sciences expérimentales, technique, informatique et mathématiques (STIM), qui accélérera le transfert de nouvelles technologies d'avenir vers des applications dans l'industrie et les arts et métiers.
- De nouveaux centres de compétences d'envergure nationale consacrés à l'utilisation durable des ressources voient le jour dans le canton de Berne.

Le TecLab de Berthoud a pu étendre ses activités pilotes durant l'année sous revue, malgré les répercussions du retard pris par le Campus Biel/Bienne sur le déménagement de la TF Bern à Berthoud. La collaboration entre la BFH, la TF Bern et la HEP (pour le domaine STIM) a continué à se développer aujourd'hui déjà au sein de la structure actuelle du TecLab et une offre d'événements et de prestations dans le domaine STIM et dans la formation continue est à disposition. Ainsi, de la collaboration avec le TecLab est par exemple né le projet « STIM en route » pour les écoles obligatoires (www.mint-mobil.ch) qui est en service depuis l'année scolaire 2021/2022 (dans la partie francophone du canton à partir de l'année scolaire 2022/2023)

L'offensive bio 2025 entend renforcer la plus-value de la production bio au sein du canton de Berne. L'année sous revue a vu la concrétisation des activités pour l'offensive 2025 (phase d'avant-projet et de conception détaillée). Le Grand Conseil a autorisé lors de la session d'hiver un crédit de près de 3 millions de francs pour financer l'offensive bio bernoise 2025. Le premier sommet du bio « Bio-Gipfel » a eu lieu en novembre 2021 pour renforcer le réseau et la coopération.

La phase de réalisation de la Wyss Academy for Nature at the University of Bern, dont l'exploitation a débuté le 1^{er} janvier 2020, s'est achevée comme prévu fin 2021 et l'académie s'est trouvée en capacité de monter en puissance. Une étroite collaboration et un échange mutuel de connaissances entre la Wyss Academy et les offices spécialisés du canton ont régulièrement lieu, et le programme de mise en œuvre dans le canton de Berne a pu progresser selon les objectifs fixés.

Le projet Changement climatique-Forêt vise à élaborer des stratégies transversales pour la gestion du changement climatique en forêt. Au cours de la première phase, une procédure participative avec différents groupes d'intérêt a permis de définir les fondements (principe d'action, modèle d'efficacité, plan de communication) pour la promotion de la biodiversité en forêt d'ici à 2030. En juin 2021 a débuté la deuxième phase, durant laquelle les actions prioritaires seront définies et les instruments de promotion ainsi que les stratégies de financement développés.

Durant l'année sous revue, le Conseil-exécutif a ajouté au programme de législature un nouveau projet concernant la culture maraîchère durable, lequel vise à renforcer la recherche, la formation, le conseil et la production en matière de culture de légumes dans le cadre d'une collaboration dédiée à la recherche. Ainsi, la station d'essais décentralisée consacrée à la culture maraîchère à Aneth a déjà pu ouvrir en avril 2021, grâce à la participation conjointe d'Agroscope, des cantons de Berne et Fribourg, de la HAFL et de la branche nationale et intercantonale de la culture maraîchère.

L'exploitation opérationnelle de l'organisation Santé animaux de rente Suisse (NTGS) a démarré avec succès à Zollikofen en août 2020. Depuis, la NTGS est reconnue au sein de ce secteur d'activité en tant que centre de compétences national pour la coordination des activités dans le domaine de la santé des animaux de rente et est fortement sollicitée. Sous la houlette de la NTGS, un produit visant à améliorer la santé des animaux de rente a été conçu en étroite collaboration entre le corps vétérinaire et les propriétaires d'animaux de rente dans le canton de Berne, de concert avec les vétérinaires bernois et l'Union des paysans. Ce projet vise également à insuffler de l'élan au niveau national.